



REPUBLIQUE DE GUINEE



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT



UNION EUROPEENNE

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION NATIONALE DES ROUTES NATIONALES

UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS (UGP BAD)

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE BOKE-QUEBO PHASE 1, LOT 2

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICE DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

Secteur : **Transports**

Référence de l'accord des financements : **Prêt FAD N°2100150040294, Don FAD N° : 2100155038320 ; Don FAT N°5900155014352 ; Don Afif (UE) N°5110155000102**

N° d'Identification du projet : **P-Z1-DB0-221**

Intitulé de la mission : **Actualisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Boké-Quebo/Phase 1, Lot 2.**

Référence de l'avis : **N°05C/MITP/DNRN/UGP-BAD/2024 du 08 mars 2024**

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Union Européenne (UE) afin de couvrir le coût du **Projet d'aménagement de la route Boké-Quebo Phase 1 Lot 2** et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêt/dons pour financer le coût de services de consultant individuel pour **l'actualisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Boké-Quebo/Phase 1, à 2x1 voie de la section Dabiss (PK 45+00) - Frontière Guinée Bissau (PK86+00) long de 41,00 km en territoire guinéen.**

Les services prévus au titre de ce contrat consistent à mettre à la disposition du client et de l'entreprise de travaux un outil de gestion environnementale et sociale qui répond à la politique de sauvegarde de la BAD et à la politique nationale.

Pour ce faire, il s'agit de façon générale d'amender le rapport en tenant compte des exigences de la Banque Africaine de Développement en matière de sauvegarde environnementale et sociale.

Plus particulièrement, le consultant individuel sera chargé de:

- Identifier et évaluer les impacts environnementaux et sociaux prévisibles (positifs et négatifs) du projet proposé
- Identifier et analyser des alternatives possibles au projet proposé
- Proposer des mesures d'atténuation des impacts négatifs (incluant la réinstallation des ménages affectés) efficaces et à des coûts acceptables et des mesures de bonification

des impacts positifs à mettre en œuvre pendant et après la mise en œuvre du projet proposé

- Vérifier la conformité avec la législation nationale et les politiques de sauvegarde de la Banque Africaine de Développement ;
- Préparer des données de référence pour le suivi et l'évaluation.

La durée de la mission est de trente (30) jours de prestations y compris la production du rapport d'audit.

Le Ministère des Infrastructures et des Travaux publics invite les Consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, l'organisation technique et managériale, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences générales dans des missions comparables, disponibilité du personnel, etc.).

Les termes de références de la mission peuvent être téléchargés à travers le lien : <https://drive.google.com/file/d/1-Rb5LEopYwnjmYJdD2n7htSJwN5wCeei/view?usp=sharing>

Qualification et expériences requises du/de la consultant(e)

Le consultant devra être de niveau postuniversitaire (BAC+5 au moins) dans une science de l'environnement (Ecologie, Biologie, Foresterie, etc.). Il/elle devra justifier d'au moins cinq (05) ans d'expériences avérées dans la conduite d'études environnementales et sociales. Il/elle devra avoir réalisé et participé à au moins 3 études sur les EIES pour les projets à financement extérieur. Avoir des connaissances suffisantes des procédures nationales et des politiques de sauvegardes de la Banque Africaine de Développement ou de la Banque mondiale. Avoir une bonne capacité de synthèse et une bonne connaissance des textes juridiques nationaux.

Le Consultant requis pour ce type d'étude devra être de niveau postuniversitaire (BAC+5 au moins) dans une science de l'environnement (Ecologie, Biologie, Foresterie, etc.) et avoir respectivement une bonne expérience dans la réalisation des EIES dans le cadre de projets similaires et de la mise en œuvre des politiques de sauvegarde de la BAD. L'actualisation de l'EIES sera confiée à un Consultant individuel disposant des qualifications et compétences suivantes :

- Justifier d'une expérience professionnelle pertinente en évaluation environnementale et sociale de projet d'infrastructure et activités connexes, d'au moins sept (7) années ;
- Avoir réalisé au cours des cinq (5) dernières années, au moins cinq (05) EIES dont trois (03) relatives à des projets d'infrastructure routières ou linéaires sous financement bailleurs ;
- Disposer d'une bonne connaissance des dispositions et normes internationales en matière d'environnement, y compris le Système de Sauvegarde Intégré de la BAD ;
- Avoir une expérience de projets d'infrastructure en Afrique Ouest ;
- Des connaissances avérées en matière d'approche participative ;
- De très bonnes capacités de rédaction en français.

Les consultant(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

CRITERES	Notes / points
I) QUALIFICATION GENERALE (EXPERIENCE GENERALE ET FORMATION) :	30 Points
1.1 Formation : Formation universitaire de niveau minimum Bac +5 en Sciences sociales, Sciences de l'Environnement, géographie, Eaux et forêts, écologie, biologie, ou toute autre discipline connexe ou équivalent « Les candidats n'ayant pas le niveau de formation requis seront éliminés ».	-
1.2 Expérience générale : Avoir cumulé cinq (5) années d'expérience professionnelle dans le domaine d'évaluation environnementale, d'études environnementales, d'audit environnemental et social, de la gestion et la surveillance de l'environnement. Modalité d'application : <i>Expérience professionnelle égale à 5ans : 20 pts</i> <i>Deux (2) points par année d'expérience supplémentaire plafonnée à 10 points</i> <i>Expérience professionnelle inférieure à 05 ans : 0 point</i>	30
II. EXPERIENCE SPECIFIQUE EN LIEN AVEC LA MISSION :	60
2.1. Avoir réalisé avec preuve à l'appui, au moins deux (2) missions spécifiques dans les domaines de l'évaluation environnementale et sociale, du suivi, de l'inspection, de la surveillance des aspects environnementaux des projets <i>Cette expérience spécifique sera notée à raison de 15 points par nature de mission.</i>	30
2.2. Avoir réalisé avec preuve à l'appui, des missions d'études d'impact environnemental et social (EIES) ou de suivi de la mise en œuvre d'un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) dans le domaine des projets d'infrastructures. <i>Cette expérience spécifique sera notée à raison de 15 points par nature de mission</i>	30
Autres connaissances	10
a) Avoir une connaissance des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Africaine de Développement et ou autres bailleurs (05 points) . b) Avoir une connaissance des politiques nationales en matière de sauvegarde environnementale et sociale (05 points) .	10
Total	100

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points/100.

Le/la candidat(e) ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure au score minimum ci-dessus sera invité(e) à négocier un contrat. Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 1^{er} ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évalué pour le critère 2.2 sera sélectionné(e).

Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Coordinateur de l'UGP-BAD;
- Un CV détaillé et signé;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Les attestations ou certificats de services faits ;

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 08h 30 à 17 h 00 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT).

Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics

Direction Nationale des Routes Nationales /Unité de Gestion des Projets BAD

sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartement 7A, Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée.

E-mail : amara.diabate@ugp-bad.com et karim.sangare@ugp-bad.com

Tél: (+224) 628 68 77 37/628 60 51 00

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en Français et envoyés par courriel en version PDF à l'adresse amara.diabate@ugp-bad.com et karim.sangare@ugp-bad.com au plus tard le **29 mars 2024 à 9Hh30 (heure locale)** et y porter expressément la mention « **manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'un consultant individuel pour l'actualisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Boké-Quebo/Phase 1, Lot 2** ».

Conakry, le 08/03/2024
Le Coordonnateur des Projets




Amara DIABATE